



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Qualité de l'air intérieur : une réunion d'information pour mobiliser les artisans du bâtiment du Lot autour de la charte RENOVAIR 46**

La qualité de l'air intérieur demeure encore largement méconnue, tant du grand public **que de certains professionnels du bâtiment. Pourtant, elle constitue un enjeu majeur de santé publique et de bien-être au quotidien.**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'air intérieur peut être 2 à 5 fois plus pollué que l'air extérieur. Cette pollution peut entraîner des conséquences importantes sur la santé : troubles respiratoires (asthme, allergies, bronchites), maladies cardiovasculaires, fatigue, maux de tête, baisse de concentration, voire certains cancers liés à des polluants spécifiques comme le radon.

Les sources de pollution dans les logements sont nombreuses : matériaux de construction et de décoration (peintures, colles, mobilier), produits ménagers, systèmes de chauffage et de cuisson, humidité ou encore moisissures. Face à ces enjeux, une ventilation efficace des bâtiments apparaît comme un levier essentiel pour améliorer durablement la qualité de l'air intérieur.

Dans ce contexte, Quercy Énergies porte depuis 2024 un projet ambitieux dans le Lot. Celui-ci vise à sensibiliser le public, accompagner la montée en compétence des professionnels et créer une synergie entre les acteurs locaux (secteurs social, médical, institutionnel, associatif et artisanal). Le projet comprend également des visites à domicile avec diagnostic des logements et préconisations de solutions de ventilation, mises en œuvre par des artisans qualifiés.

Par ailleurs, une fiche de repérage, développée avec les élèves de 3e année de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé (IFMS), permet aux partenaires d'identifier les situations à risque et de déclencher un accompagnement adapté, avec l'accord des ménages concernés.

**Afin de valoriser les entreprises engagées dans cette démarche, une charte « installateur » RENOVAIR 46 sera prochainement proposée aux artisans du bâtiment du département.** Cette charte a pour objectif d'orienter le public vers des

professionnels sensibilisés et formés aux enjeux de la ventilation et de la qualité de l'air intérieur.

Une réunion de présentation de cette charte se tiendra le :

**Jeudi 21 avril 2026**

**A 18H00**

**Dans les locaux de la CAPEB 46**

**213 rue Saint Ambroise – 46000 Cahors**

Cet événement, réservé aux professionnels du bâtiment, constitue une opportunité de s'informer, d'échanger et de s'inscrire dans une dynamique locale autour d'un enjeu de santé et de qualité de vie.

Les artisans intéressés peuvent contacter la CAPEB 46 au 05 65 35 08 01 pour obtenir plus d'informations.

Une mobilisation forte des professionnels est attendue afin de faire émerger une véritable dynamique territoriale en faveur de la qualité de l'air intérieur dans le Lot.

**Contact Presse :**

**[contact@quercy-energies.fr](mailto:contact@quercy-energies.fr)**